

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	03.03.2020	16h16	20.124	DEF
Annule et remplace				

Auteur(s) : Sarah Blum

Titre : Droits des apprenti-e-s

Contenu :

De plus en plus de jeunes se dirigent vers la voie de l'apprentissage. Cette situation nous amène à nous interroger sur l'encadrement et les droits de ces derniers et sur la manière dont l'État entend les faire respecter.

- Actuellement, il semblerait que la plupart des apprenti-e-s ne reçoivent pas la visite d'un-e conseiller-ère en formation sur leur lieu de travail, ou qu'une seule fois tout au long de leur formation. Le Conseil d'État peut-il confirmer ce chiffre ? Si oui, juge-t-il cette fréquence suffisante ?
- De combien d'apprenti-e-s les conseillers-ères en formation sont-ils responsables ? Ce chiffre va-t-il rester stable avec l'augmentation du nombre d'apprenti-e-s ?
- Le Conseil d'État prévoit-il d'engager des conseillers-ères en formation supplémentaires pour s'assurer que les droits des apprenti-e-s soient bien respectés ? Si non, comment le Conseil d'État compte-t-il procéder ?
- Quels sont les moyens prévus par le Conseil d'État pour contrôler les entreprises formatrices ? Et quelles sont les sanctions lorsque les prescriptions légales ne sont pas respectées ?

Développement :

Le syndicat UNIA a récemment enquêté sur les droits des apprenti-e-s*. De cette enquête ressortent les points essentiels suivants :

- 33% des apprenti-e-s interrogé-e-s ont déjà été harcelé-e-s sexuellement sur le lieu de travail ;
- 70% des personnes interrogées se sentent au moins parfois stressées ;
- Environ deux tiers des apprenti-e-s doivent au moins parfois faire des heures supplémentaires, bien que cela devrait rester l'exception ;
- Près d'une personne sur trois s'est déjà sentie mal à l'aise en raison de mobbing.

Certes, ces chiffres ne concernent pas seulement le canton de Neuchâtel, mais ils doivent nous interpeller à l'heure où la volonté est d'intensifier la formation en voie duale dans notre canton. Actuellement, les visites effectuées par les conseillers-ères en formation sont très rares et se font en présence du patron ou de la patronne (à moins que la situation ne soit visiblement problématique). Dans un tel contexte – face à un-e chef-fe et à un-e quasi-inconnu-e –, nous ne pouvons que trop bien imaginer qu'il est compliqué, voire impossible pour ces jeunes de se sentir en confiance et de pouvoir dénoncer un éventuel problème.

*Enquête « Comment se passe ton apprentissage ? », réalisée en Suisse dans les écoles professionnelles entre février et juin 2019

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Sarah Blum

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Armin Kapetanovic	Théo Bregnard	Cédric Dupraz
Karim Boukhris	Michaël Berly	Daniel Ziegler
Sven Erard	Daniel Sigg	Emma Chollet Ramampandra
Jean-Jacques Aubert	Sera Pantillon	Christine Ammann Tschopp
Laurent Debrot	François Konrad	Sébastien Frochoux
Doris Angst		